

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1964-1965

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1964.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires culturelles (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN TROISIÈME LECTURE, relatif au Conseil supérieur de l'Éducation nationale,

Par M. Adolphe CHAUVIN,
Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 décembre 1964. (Compte rendu intégral de la séance du 18 décembre 1964, page 2437, 1^{re} colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Louis Gros, *président* ; Georges Lamousse, Vincent Delpuech, René Tinant, *vice-présidents* ; Jean Fleury, Claudius Delorme, Mohamed Kamil, *secrétaires* ; Ahmed Abdallah, Jean de Bagneux, Clément Balestra, Jacques Baumel, Roger Besson, Jacques Bordeneuve, Florian Bruyas, Maurice Charpentier, Adolphe Chauvin, Georges Cogniot, André Cornu, Mmes Suzanne Crémieux, Renée Dervaux, MM. Roger Duchet, Charles Durand, Hubert Durand, Jules Emaillé, Yves Estève, Charles Fruh, François Giacobbi, Alfred Isautier, Louis Jung, Adrien Laplace, Claude Mont, Jean Noury, Paul Pauly, Henri Paumelle, Hector Peschaud, Gustave Philippon, André Picard, Georges Rougeron, Pierre Roy, Paul Symphor, Edgar Tailhades, Maurice Vérillon, Jean-Louis Vigier, N...

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 1^{re} lecture : 997, 1171 et in-8° 271.
2^e lecture : 1218, 1242 et in-8° 295.
Commission mixte paritaire : 1257 et in-8° 305.
3^e lecture : 1246, 1265 et in-8° 308.

Sénat : 1^{re} lecture : 35, 53 et in-8° 30 (1964-1965).
2^e lecture : 84, 87 et in-8° 35 (1964-1965).
Commission mixte paritaire : 103 et in-8° 45 (1964-1965).
3^e lecture : 109 (1964-1965).